Bon frère et bon fils

Le notaire dit : « Jean ! il s'agit d'un partage.
Votre frère, passé pour mort,
Authentiquement vit encor.
Vous êtes maintenant deux pour votre héritage.

— Ça s'rait-il Dieu possibl' ? ah ben ! grommelle Jean,
Faut partager l'bien et l'argent ?
Moi qui croyais mon frèr' si poussièr' dans sa fosse !
Mais p'êt' ben q'la nouvelle est fausse ?...

— Vous auriez tort d'émettre un doute,
Ricane le tabellion. »

— D'm'êt' cru seul héritier ? maintenant c'que ça m'en coûte !
On l'disait mort défunt : j'ai pas eu d' réflexion,
Et, d'ordinair', c'est pas c'qui m' manque.
Si j'avais pu m'méfier, d'un' ressuscitation,
Mon pèr' m'eût fait d'la main à la main donation
D'ses écus et d'ses billets d'banque ;
Pas seul'ment ça, ben encor mieux !
Comme à volonté je m'nais l'vieux,
Terr' et prés j'y faisais tout vendre,
Et, faisant argent d'tout, ainsi j'pouvais tout prendre !
C'est fort tout d'mêm' ! mon frèr', rien q'pour m'embarrasser,
Qui s'avis' ben d' détrépasser !
C'lui q'était notaire avant vous
Il disait : « Faut s'fier à personne :
Les morts vous tromp' comme les fous. »
Enfin, j'peux pas dir' que j'm'en fous,
Mais, ça yest... Faut que j'me raisonne !
Pourtant, puisque mon frère est un ch'ti mort qui r'vient
Pour partager c'qui m'appartient,
Alors, i'm'compens'ra, j'espère,
Moitié de c'qu'a coûté mon père
Pour sa bière et son enterr'ment. »
Et puis, tout bonhomiquement,
Il ajoute : « Mon Dieu, six francs ? c'est pas un' somme !
J'y pay'rai ben tout seul ses quat' planch' à c'brave homme. »

Maurice Rollinat - - *Paysages et paysans*

© Poeticus 2014 - 2026